

COMMUNE DE FREBUANS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2018

Le 15 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Lucette DOUSSOT.

Mrs Julien MARICHY, Yves GERAY, Michel PERNET, David NICOLAS, Eric VUILLET.

Absents excusés : Eric BIGORNE (pouvoir à Michel PERNET) , Joceline BROISSIAT (pouvoir à Lucette DOUSSOT), Pauline JOUFFROY (pouvoir à Julien MARICHY).

Secrétaire de séance : M. Michel PERNET

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 02 mars 2018 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu en date du 02 mars 2018.

1 - Approbation du Compte Administratif 2017 (délibération n° 08/18)

Présenté par Madame Lucette DOUSSOT, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2017 qui peut être résumé comme suit :

- Résultat cumulé de la section fonctionnement : 96 443.82 € auquel s'ajoute le report du résultat 2016 du CCAS pour 574.79 €
- Résultat cumulé de la section investissement : - 22 543.96 €
- Reste à réaliser : 17 900.00 €

Soit un excédent global de clôture au 31/12/2017 de 56 574.65 €

Madame le Maire ayant quitté la salle au moment du vote.

2 - Approbation du Compte de Gestion 2017 établi par Monsieur le Trésorier Principal (délibération n° 09/18)

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2017 dressé par Monsieur Alain SCHMITT, Trésorier Principal.

3 - Affectation des résultats de l'exercice 2017 (délibération n° 10/18)

Le Conseil Municipal reporte l'excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 56 574.65 €.

4 - Vote des taxes (délibération n° 11/18)

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taxes. Les taux sont ainsi maintenus :

- Taxe d'habitation : 8.13 %
- Taxe foncière : 14.90 %
- Taxe foncière non bâti : 28.45 %

5 - Vote du Budget Primitif 2018 (délibération n° 12/18)

Il est voté par chapitre. Le Budget Primitif 2018 est équilibré en recettes et dépenses à 233 707.65 € pour la section de fonctionnement et à 148 913.96 € pour la section d'investissement.

6- Etude de devis

➤ Société EIFFAGE : Pose de 20 m de caniveaux rue des Bois de Reine à la charge de la commune pour un montant de 816.00 € TTC.

7 - Informations et questions diverses :

➤ Bornage parcelle section AA n°117 rue des Vignettes appartenant à Monsieur Eric JAMBEZ le mardi 22/03/2018.

➤ Cérémonie Commandant Foucault le samedi 28 avril 2018 à 17h00. Rendez-vous à Saint Georges.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 27 AVRIL 2018

Le Secrétaire

Michel PERNET



Le Maire,

Paulette MARANO

